

# Un petit air de fête

Comme chaque année, les autorités veyrites ont invité pour un repas l'ensemble des personnes touchant de près ou de loin à l'enseignement primaire et à la petite enfance dans notre commune. C'est l'occasion de montrer que les élus apprécient les efforts faits par les divers acteurs de l'école.

Ainsi, Daniel Mermod, maire et responsable du dicastère des écoles, après avoir remercié les personnes ayant organisé la soirée, a dit sa gratitude aux enseignants et à l'inspectrice tant pour leur action que pour les bonnes relations qu'ils entretiennent avec le Conseil administratif. Il a également exprimé sa reconnaissance aux patrouilleuses scolaires et agents de sécurité mu-

nicipaux qui assurent la sécurité des enfants et à tout le personnel du parascolaire (restaurant et activités surveillées) qui oeuvrent pour assurer des repas équilibrés et des instants de détente aux élèves inscrits.

Le maire n'a pas oublié le personnel technique sans lequel les écoles ne pourraient pas fonctionner : membres de l'administration, responsable de la petite enfance, techniciens et concierges ont été chaleureusement remerciés pour leur patience et leur travail.

Après un excellent repas, Monsieur Mermod a repris la parole pour honorer le départ à la retraite de Madame Rosmarie Schaerer, maîtresse à l'école de Pinchat. Il a relevé la conscience



professionnelle qu'elle a apportée dans son travail tout au long de sa carrière ainsi que l'intérêt qu'elle a montré pour les mathématiques. Agréable collègue et enseignante aimée de ses élèves, Rosmarie Schaerer laissera dans le cœur des nombreux élèves qui ont bénéficié de son savoir un souvenir ému des années passées sur les bancs de l'école. Après que le maire lui ait souhaité une bonne retraite, Madame Schaerer a été ovationnée par l'assemblée.

## Promotions citoyennes C'était la fête !

Les futurs citoyens veyrites qui atteindront leur majorité en 2007 ont fêté dans la bonne humeur cet événement avec les autorités municipales présentes. Cette année, ils étaient soixante-quatre jeunes, suisses et étrangers, à participer à la soirée organisée par la commune le 24 novembre au restaurant du Grand-Donzel.

### Passer un cap

Après les mots de bienvenue du Maire Daniel Mermod, les jeunes ont fait connaissance avec les élus. Pour Thierry Jöhl, en 3ème du collège, la majorité est synonyme de droit de vote, qu'il trouve très important. Pour Michael Polla, étudiant à l'école d'ingénieurs, l'âge adulte c'est être plus indépendant, pouvoir conduire et voter. Il déclare: «Dès l'année prochaine, lorsque



j'aurai 18 ans, je vais voter pour donner mon avis et ne pas laisser les autres choisir pour nous». Enfin, pour Aude Schaffhauser en 3ème année de collège, cette réunion est l'occasion de retrouver ses amis qu'elle n'avait plus revus depuis l'école primaire et de renouer des liens. Tous ces jeunes sont conscients qu'ils ont à présent des droits mais aussi des devoirs à assumer, ils sont confiants, enthousiastes et prêts à passer le cap.

### Place à la danse

Après le repas, la fin de la soirée a été animée par le groupe SIXYKA et son redoutable chanteur Albert qui a fait vibrer toute la salle. Personne n'est resté insensible à sa musique. Deux jeunes talents de l'assemblée, Gregory Schürmann et Aurélie Hottinger, ont montré avec beaucoup d'énergie leurs qualités de chanteurs et contribué ainsi à l'animation de la fête. Pris par cette bonne ambiance, tout le monde s'est mis à danser, accompagné à la batterie par le Maire!



NOUVELLE RUBRIQUE

## Questions à nos élus

**A**fin de répondre à une demande des habitants de la commune, la commission d'information a décidé de créer une nouvelle rubrique intitulée « Questions à nos élus ».

**Si vous avez des questions, des suggestions, des préoccupations, n'hésitez pas à nous écrire. Vos élus vous répondront dans la mesure du possible.**

**Faites-nous parvenir votre message par mail : [z.baiteche@veyrier.ch](mailto:z.baiteche@veyrier.ch) ou par poste à la mairie de Veyrier, case postale 330, 1255 Veyrier.**



## Communication et circulation

Les voyageurs de Veyrier peuvent se réjouir, le système des cartes journalières des CFF sera reconduit encore cette année avec un abonnement supplémentaire. Plus de 1375 cartes ont été achetées sans compter celles prises sur d'autres communes. L'association du Trade Club obtient quant à elle la gratuité du parking de l'Uche pour les ouvertures nocturnes du 22 décembre.

La fermeture de la douane avec l'autorisation de passages de moindre importance est annoncée. Une solution de rechange pour les formalités douanières est d'ores et déjà prévue et les Veyrites seront informés sur son fonctionnement.

## Bébé crèchera chez les pompiers,

### au terrain de foot ou dans « la galette » ?

Le Conseiller administratif Philibert Perrin a annoncé 3 oppositions pour le Plan localisé de quartier (PLQ) des Etournelles.

« Parmi elles, il y en a une qui pose problème selon l'avocat avec qui nous nous sommes entretenus et qui pourrait avoir des conséquences sur la réalisation du projet », annonce le Conseiller administratif Philibert Perrin. Il s'agirait de produire un rapport justificatif selon l'article 47 de l'Ordonnance sur l'Aménagement du territoire, document qui n'a pour l'heure jamais été demandé à Genève.

Après avoir réitéré l'appui du groupe radical au Conseil administratif dans le maintien du projet, M. Patrick Hunziker a tout de même voulu inciter à la prudence : « Un signe politique doit être émis et on pourrait donner la possibilité à la crèche de la Cigogne de lui octroyer une dizaine de places supplémentaires dans les plus brefs délais. Aux vues des difficultés que pose le PLQ, le radical a suggéré au Conseil administratif d'engager une réflexion sur l'alternative d'une relocalisation de la crèche, suggestion largement admise par l'hémicycle. M. Philibert Perrin a dévoilé qu'une procédure était déjà engagée par l'exécutif pour étudier la faisabilité d'une extension de la crèche de la Cigogne et le coût de cette réalisation.

## La dalle renvoyée aux commissions

Après avoir glané des informations sur les modalités de traitement des déchets verts, le radical Patrick Hunziker a fait sentir son mécontentement face aux arguments avancés par l'exécutif lors de la présentation du projet. « Il est apparu que la commune n'était pas tenue de réaliser une infrastructure à ciel ouvert et d'autre part, vous n'avez pas étudié d'autres alternatives. Cette construction représente également un cadeau de CHF 440'000.- pour les deux agriculteurs qui n'en demandaient pas tant. Le radical a proposé le renvoi de cet objet aux commissions des finances et d'urbanisme.

Alors que M. Philibert Perrin niait avoir parlé d'obligation de réaliser cet ouvrage, le démocrate-chrétien Nicolas Martin a, quant à lui, signifié sa déception face à M. Hunziker qui a abordé le sujet en plénum plutôt qu'en commission. Des débats corsés sont à prévoir dans ce cercle.

## Les socialistes contre l'augmentation des indemnités du Conseil administratif

Le projet de budget et plan des investissements pour l'année 2007 n'a pas été approuvé par le groupe socialiste. C'est le sujet des indemnités de l'exécutif qui a motivé leur abstention. Hormis le minibus pour le local des jeunes, les autres points ont suscité beaucoup moins de débats. La taxe professionnelle minimum de 30 francs ainsi que l'échelle des traitements ont été acceptées à l'unanimité.

C'est le radical Jean-Louis Rieben qui s'est opposé au projet de minibus, craignant une hausse régulière de son coût d'entretien ou de remplacement. Le socialiste Raymond Jeanneret a voulu rappeler que la sécurité était au cœur des débats depuis 2 séances et que ce bus participait à cette sécurité. Son collègue M. Henri-Marc Schaerer a axé son argumentation sur le fait que ce bus jouait un rôle de 2<sup>e</sup> centre et qu'il permettait de garder les jeunes autour de soi, de créer un lien social avec eux. M. Perrin a aussi relevé l'utilité du bus en tant que moyen de transport pour les camps, permettant ainsi une légère économie. La requête de la suppression du bus a finalement été rejetée par une grande majorité du Conseil municipal. Mais la tension allait monter de plusieurs crans...

Dans l'arène, le socialiste Eric Fuld a commencé fort en dénonçant le projet des indemnités de l'exécutif : « Le Conseil administratif nous a proposé ce projet à la dernière seconde lors de la commission des finances, ce qui a fait que nous n'avons pas eu le temps d'y réfléchir. Cette augmentation (qui correspond à CHF 7'000 pour chaque membre de l'exécutif par année) est indécente. Vous n'avez pas eu à faire un travail titanesque lors de cette législature ».

Appuyé par son collègue M. Jeanneret, celui-ci a dénoncé le montant versé de CHF 11'000.-- à titre de prévoyance professionnelle pour M. Perrin, déjà retraité.

M. Perrin s'est défendu d'avoir voulu cette augmentation et a annoncé qu'il ne doit pas être le premier à en bénéficier. Il a aussi admis la récrimination sur la proposition tardive du projet. « Concernant le fond, si l'on compare avec les autres communes proportionnellement au nombre d'habitants et au budget, Veyrier est en bas de l'échelle. D'autre part, notre fonction exige deux demi-journées par semaine ainsi qu'une à deux heures par jour pour le développement des dossiers » a précisé le Conseiller administratif.

« Je suis surpris par les propos de M. Fuld qui semble dire que nous avons abouti très peu de projets. Nous avons initié beaucoup de travaux d'envergure comme les canalisations, l'étude des routes, la réhabilitation des logements communaux ainsi que la rénovation de l'école de Veyrier », s'est défendu M. Jean-Noël Genêt en ajoutant que ces piques étaient intolérables.

Choqué par les propos de M. Fuld, le radical Patrick Hunziker a réprouvé que la discussion sur le fond se fasse au plénum et a ironiquement suggéré au socialiste de demander un audit pour vérifier si la tâche de l'exécutif correspondait réellement à un 50% et d'instituer un salaire au mérite.

Monsieur le Maire Daniel Mermod, offusqué également par les critiques du camp socialiste a rétorqué : « qu'il avait la conscience tranquille et qu'il continuerait à faire son travail sans augmentation de salaire, en étant ni grotesque, ni paresseux ».

Le démocrate-chrétien Nicolas Martin a aussi fait sentir son mécontentement face aux propos de M. Fuld. « Ces propos sont de bonne guerre pour le groupe socialiste qui n'a pas de représentants au Conseil administratif et qui peut ainsi être entendu par la population, espérant peut-être obtenir quelques voix. Mais vous auriez pu le faire en commission où vous n'avez pas été aussi véhéments d'ailleurs », a rappelé M. Martin.

Niant l'adoption d'une stratégie électorale ou de vengeance, M. Raymond Jeanneret a suggéré, avant de le retirer, un amendement pour modifier le règlement sur le 2<sup>e</sup> pilier. Ce à quoi M. Martin a rétorqué qu'ils auraient pu le faire lors de la commission des finances puisque ce détail était alors déjà connu.

Les « combats » terminés, le projet de budget et plan des investissements a finalement été accepté à 14 et 6 abstentions.

## Tout roule pour la Fondation pour le logement

Après avoir élu M. Zoltan Szalai pour remplacer le démissionnaire M. Marc-Henri Fontanel au sein du Conseil de la Fondation pour le logement, l'hémicycle a également accepté l'octroi de cautionnement pour deux emprunts de la Fondation.

« Ces emprunts de CHF 2'000'000 et de CHF 1'780'000 éviteront la création de cédules hypothécaires qui occasionneraient des coûts à la Fondation notamment pour les frais de notaire », a argumenté M. Genêt pour appuyer les propositions.

## Et pour ne rien « rater »

Parmi les problèmes soulevés en fin de séance, M. Rieben a porté à l'attention du Conseil administratif l'existence d'un trottoir dangereux près du Café de la Réunion, trottoir qui se verra ausculté dans les jours à venir et peut-être même soigné. Il a aussi proposé d'installer une caméra de surveillance dans le parking de l'Uche, victime de déprédations lors de manifestations, solution difficilement envisageable selon la loi.

M. Jeanneret a lui rapporté un témoignage d'une personne dont les petits-enfants ont été tout près de se faire happer par un motard au giratoire route de l'Uche / chemin des Rasses. Alors qu'il proposait l'amélioration de la signalisation prévenant les véhicules de la présence de passages piétons, M. Martin suggérait la méthode de la répression monétaire, arguant que c'était très efficace de faire mal aux portefeuilles.

Mme Floru, alertée par un citoyen habitant près du stand de tir, a relevé la possible présence de rats dans cette région. M. Mermod a annoncé que le dossier était suivi par les personnes compétentes. La séance s'est finalement terminée à huis clos par le préavis favorable d'un dossier de naturalisation.



# La Ludothèque Diabolo

La Ludothèque Diabolo a été créée en 1987 par plusieurs bénévoles. Le but étant de prêter des jeux et jouets afin de favoriser une saine occupation des loisirs.

En effet, toute personne vivant ou travaillant sur les communes de Veyrier et Troinex a la possibilité de s'abonner (CHF 20.-- par membre, montant dégressif pour les autres membres de la famille) et de profiter d'un jeu pour une durée de 3 semaines.

Nous offrons une gamme très variée de plus de 1'000 jeux, allant du jeu de l'éveil des petits aux jeux de constructions, en passant par les jeux de société pour petits et grands, les jeux d'extérieurs ainsi que par exemple un coffret de jeux pour animer les anniversaires. Nous avons en plus, depuis 3 ans, élargi l'offre et proposons de nombreux déguisements.

Ayez le réflexe Ludo, elle est ouverte à tous, même les non-membres peuvent venir jouer sur place. L'hiver arrive, venez au chaud, jouer et découvrir nos nombreux jeux, vous serez toujours les bienvenus.

La Ludothèque est ouverte les lundis de 16h à 18h, les mercredis de 9h à 11h et les 1<sup>er</sup> samedis de chaque mois de 9h30 à 11h30. Elle est fermée pendant les vacances scolaires.



## Information importante

Nous recherchons vivement des bénévoles pour assurer nos jours d'ouvertures et accueillir les membres dans les meilleures conditions. Alors si vous disposez de 2 heures, 1 fois toutes les 3 semaines, vous serez les bienvenus au sein de notre groupe de bénévoles. Nous vous en remercions par avance.

En espérant vous voir très bientôt, le Comité.

*Ce texte est placé sous la responsabilité de son auteur et n'engage pas la commune de Veyrier.*

## Service des bâtiments

# Une équipe qualifiée au service de la population

Le service des bâtiments gère l'entretien et la maintenance des locaux publics de la commune grâce à une équipe forte de 15 personnes sous la tutelle de M. Jean-Noël Genêt, Conseiller administratif délégué.

A eux tous, ils assurent le nettoyage et la gestion quotidienne des bâtiments, afin d'accueillir dans les meilleures conditions leurs utilisateurs. Ils accomplissent leurs tâches avec un grand dévouement, malgré les dégradations encore trop fréquentes et les conditions climatiques qui apportent leur lot de nettoyages complémentaires. Chaque année, les saisons rythment les activités du service ; l'été, par exemple, est propice aux grands nettoyages pour lesquels des jeunes sont engagés, afin d'aider les concierges dans cette mission. En tout temps, la location des locaux par des particuliers ou par des sociétés nécessite une attention spéciale pour leur préparation.

## L'équipe

**Olivier Orth**, technicien communal  
**Estelle Blanc**, secrétaire  
**André Jordan**, technicien communal adjoint et responsable du service  
**Quentin Mojon**, employé polyvalent  
**Georges Pax et Antonio Pinto**, école de Veyrier  
**Claudine et Alain Margot**, école du Bois-Gourmand  
**Daniela et Claude-Alain Borcard**, école de Pinchat  
**Myriam Mermod Guignard**, salle communale  
**Juliana Mesot**, la Mansarde et les garderies et jardins d'enfants  
**Hélène Bouvier et Marlyse Christan**, la mairie, les locaux des ASM et le centre de voirie  
**Joëlle Bovet**, protection civile

## Les locaux

- La mairie, les locaux des ASM et
- la salle du Tibet
- Les écoles de Veyrier, Bois-Gourmand et Pinchat
- Les garderies et jardins d'enfants de La Ruche, des Lucioles, des Rainettes, des Nains du Salève et Pitchoun
- Les restaurants scolaires à l'école de Veyrier et du Bois-Gourmand
- La salle communale
- Le centre de voirie
- La Mansarde
- Le local pour les jeunes IJ1255
- Le centre d'activité sociale et de santé (CASS)
- Le local des pompiers
- Les parkings de l'Uche et du village
- Le centre sportif de Grand-Donzel
- Les abris de protection civile
- Les abribus et les wc publics



De haut en bas et de gauche à droite : Estelle Blanc, Marlyse Christan, Olivier Orth, Myriam Guignard Mermod, Georges Pax, Daniela Borcard, Juliana Mesot, André Jordan, Claude-Alain Borcard, Quentin Mojon, Joëlle Bovet, Hélène Bouvier, Alain et Claudine Margot, Antonio Pinto.





## SALAGE MINIMUM uniquement en cas de nécessité



Veyrier préserve l'environnement!

## Fermeture de la douane de Veyrier Ce qui va changer

Les récentes décisions du Conseil Fédéral en matière de budget ont pour conséquence d'obliger le Département fédéral des finances à économiser dans le domaine des coûts de fonctionnement, ce qui n'est pas sans conséquence en ce qui concerne les effectifs du personnel. A la suite d'une réorganisation au sein de l'administration fédérale des douanes (AFD), en particulier au Corps des gardes-frontière, nous vous informons que le bureau de douane de Veyrier sera fermé définitivement dès le 1er décembre 2006.

Cependant, la route passant par ce bureau reste ouverte à la circulation pour les personnes en possession de pièces d'identité valables et avec des marchandises n'excédant pas la limite des tolérances. Le point frontière n'étant plus occupé à heures fixes, des contrôles sporadiques et inopinés subsisteront dans le cadre du maintien de la sécurité douanière.

En cas de transport de marchandises privées passibles de droits et de redevances, la possibilité est offerte aux usagers de procéder au dédouanement de façon simple en remplissant un formulaire prévu à cet effet et à remettre dans une boîte à lettres située sur l'emplacement douanier.

Le service de direction d'arrondissement des douanes reste volontiers à votre disposition pour toute information complémentaire au 022 747 72 01.



L'équipe du service des routes. Manque Raymond Marchard.



## Flash Info

### Résultats du lâcher de ballons du 1<sup>er</sup> août 2006

**1er prix :** Julien Mossaz, Veyrier – Ballon retrouvé à Malcesine en Italie (à environ 400 km).

**2e prix :** Géraldine Melly, Vessy – Ballon retrouvé à Treviso en Italie.

**3e prix :** Luca Leuba, Veyrier – Ballon retrouvé à Almenno s.s. Bergamo en Italie.

### Fêtes de fin d'année

Durant les fêtes de fin d'année, les bureaux de la mairie seront officiellement fermés du lundi 25 décembre 2006 au lundi 1er janvier 2007 inclus. Réouverture le mardi 2 janvier 2007.

### Permanence Etat-civil

En cas d'urgence, pour les besoins de l'état-civil (décès ou naissance), une permanence est assurée à la mairie de Chêne-Bourg les mardi 27 et samedi 30 décembre 2006 de 10h00 à 12h00 (022 869 41 10).

### Ramassage des sapins

La levée des sapins aura lieu les jeudis 4 et 11 janvier 2007.

### Auberge du Grand-Donzel

Le restaurant du centre communal de Grand-Donzel est fermé les 24, 25 et 26 décembre 2006 ainsi que les 31 décembre 2006, 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2007.

### Félicitations !

La commune a remporté cette année encore le 1<sup>er</sup> prix du Concours intercommunal des fenêtres et balcons fleuris 2006 grâce à l'excellent travail du service des routes et espaces verts.

### Parking de l'Uche

Le vendredi 22 décembre de 18h00 à 24h00, le parking P+R de l'Uche sera gratuit. Utilisez-le si vous désirez vous rendre en ville lors de l'ouverture nocturne des magasins.

